

DEPARTEMENT  
DES  
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

2031111

du Registre des Délibérations du Comité du ~~07/12/99~~

SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM

Séance du 02 DECEMBRE 1999

Objet : L'an mil neuf cent quatre vingt dix neuf  
et le deux décembre à seize heures

Election  
du Bureau  
du Syndicat

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean THAON

9912/01

Présents ou représentés :  
MM THAON, ALUNNI, BALARELLO, BALDINI, BARBIER, BONNET,  
DUHALDE, FRANCO, FRERE, GINESY, LORENZI, MARY, MASCARELLI,  
MORANI, OLLIE, REGHEZZA, SENECA, VICTOR, et Mmes  
BELLON, COHEN, FORESTIER, SOMARIA.

A la suite de la démission de M. GINESY à la présidence du Syndicat Mixte, le Comité Syndical a élu le Bureau qui se compose comme suit:

Président : M. Jean THAON  
22 votants : 21 voix, 1 abstention

1<sup>er</sup> Vice-Président : M. Charles GINESY  
2<sup>ème</sup> Vice-Président : M. Georges BARBIER  
3<sup>ème</sup> Vice-Président : M. Pierre-Guy MORANI  
4<sup>ème</sup> Vice-Président : M. Gilbert MARY

Secrétaire : Mlle Pierrette BELLON

Membres délégués : M. José BALARELLO  
M. René REGHEZZA  
Mme Dominique COHEN  
M. Jean-Pierre MASCARELLI  
M. Paul OLLIE

A L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,  
Jean THAON  
Conseiller Général

